

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'AESS
Le 29 mars 2017

Ordre du jour :

0. Procédures d'ouverture
 - 0.1 Présidium
 - 0.2 Ordre du jour
 - 0.3 Adoption des procès-verbaux
1. Avis de motion
 - 1.1 Fond légal et de grève
 - 1.2 Achat micro-ondes
 - 1.3 Poste de soutien professionnel
 - 1.4 Amélioration des locaux
 - 1.5 Modification aux statuts et règlements
 - 1.6 Poste de secrétaire
 - 1.7 Rénovations au Café Sain Fractal
2. Financement du bac en environnement
3. Campagne contre la montée de l'extrême droite
4. Implication payée
5. Élections
6. Questions à l'exécutif
7. Varia
 - Information : Journée contre la brutalité policière
8. Fermeture

0. Procédures d'ouverture

Rémi Lacasse propose l'ouverture de l'assemblée à 12h42.
Delila Boussetta appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.1 Prásidium

Rémi Lacasse propose Jean-Sébastien Crépeau à l'animation et Lydia Roy-Simard au secrétariat.
Nader Mohamed Zebib appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

0.2 Ordre du jour

Alexis Desrosiers propose d'ajouter le point « Financement du bac en environnement » en point 2. à l'ordre du jour tel que diffusé.
Samuel Monat appuie.

Voici l'ordre du jour tel que diffusé :

0. Procédures d'ouverture
 - 0.1 Présidium

- 0.2 Ordre du jour
- 0.3 Adoption des procès-verbaux
- 1. Avis de motion
 - 1.1 Fond légal et de grève
 - 1.2 Achat micro-ondes
 - 1.3 Poste de soutien professionnel
 - 1.4 Amélioration des locaux
 - 1.5 Modification aux statuts et règlements
 - 1.6 Poste de secrétaire
 - 1.7 Rénovations au Café Sain Fractal
- 2. Campagne contre la montée de l'extrême droite
- 3. Implication payée
- 4. Élections
- 5. Questions à l'exécutif
- 6. Varia
 - Information : Journée contre la brutalité policière
- 7. Fermeture

Proposition privilégiée :

Laura Desmarets propose que les gens se lèvent debout lors de leur prise de parole.
Antoine Lebel appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Sur la proposition principale :

Delila Boussetta propose l'adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé.
Simon Anctil appuie.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit maintenant comme suit :

- 0. Procédures d'ouverture
 - 0.1 Présidium
 - 0.2 Ordre du jour
 - 0.3 Adoption des procès-verbaux
- 1. Avis de motion
 - 1.1 Fond légal et de grève
 - 1.2 Achat micro-ondes
 - 1.3 Poste de soutien professionnel
 - 1.4 Amélioration des locaux
 - 1.5 Modification aux statuts et règlements
 - 1.6 Poste de secrétaire
 - 1.7 Rénovations au Café Sain Fractal
- 2. Financement du bac en environnement
- 3. Campagne contre la montée de l'extrême droite
- 4. Implication payée
- 5. Élections
- 6. Questions à l'exécutif
- 7. Varia
 - Information : Journée contre la brutalité policière

8. Fermeture

0.3 Adoption des procès-verbaux

- Procès-verbal du 18 janvier 2017

Proposition de modification du procès-verbal du 18 janvier 2017 :

Rémi Lacasse propose l'adoption du procès-verbal du 18 janvier 2017 avec la modification suivante :

« Nancy Wallace propose un amendement :

Que l'on ajoute « à moins que les étudiants-es soient représentés-es de façon paritaire avec les enseignants-tes » après « au détriment des étudiantes et étudiants ». »

Aurait dû se lire :

« Nancy Wallace propose un amendement :

Que l'on remplace « particulièrement s'ils se font au détriment des étudiantes et étudiants » par « à moins que les étudiants-es soient représentés-es de façon paritaire avec les enseignants-tes ». »

Il faut également changer la proposition en conséquence.

Delila Boussetta appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

- Procès-verbal du 15 février 2017

Delila Boussetta propose l'adoption du procès-verbal du 15 février 2017.

Matthieu Dufresne appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

1. Avis de motion

1.1 Fond légal et de grève

Nancy Wallace propose :

Que 46 000\$ soit ajouté à la case Fond légal et de grève. Que le total de 50 000\$ soit investi.

La proposeuse étant absente, l'avis de motion ne peut pas être traité.

1.2 Achat micro-ondes

Rémi Lacasse propose :

Considérant la forte demande pour l'ajout de micro-ondes;

Considérant qu'il nous faudrait entre deux et quatre micro-ondes neuf au montant approximatif de 160\$ chacun;

Considérant qu'il est possible que nous devons faire ajouter des lignes électriques de 15 ampères pouvant coûter au maximum 925\$ par ligne;

Qu'une case budgétaire soit créée pour les fours micro-ondes d'un montant de 2 500\$.

Delila Boussetta appuie.

Proposition privilégiée :

Hugo Vidal propose de revenir sur l'ordre du jour.

Laura Desmarets appuie.

Le vote sur la proposition privilégiée :

Pour : 20

Contre : 5

Absentions : 11

La proposition privilégiée de revenir sur l'ordre du jour est rejetée, le 2/3 est non atteint.

Retour à l'avis de motion « Achat de micro-ondes ».

Amendement :

Simon Anctil propose :

Que l'AESS fasse des pressions sur l'UQAM pour qu'elle paie les micro-ondes, mais que si les pressions sont non-concluantes, l'AESS paie.

Matthieu Dufresne appuie.

Sous-amendement :

Éliane Duchesne propose :

Qu'advenant que ce soit l'AESS qui doive acheter des micro-ondes, que ceux-ci soient usagés, en bon état et fonctionnels et limités à quatre.

Louis-Philippe appuie.

Vote sur le sous-amendement :

Majorité claire contre. Le sous-amendement est rejeté.

Retour sur l'amendement.

Sous-amendement :

Rémi Lacasse propose :

Qu'on limite les pressions sur l'UQAM à la fin avril 2017.

Delila Boussetta appuie.

Vote sur le sous-amendement :

Majorité claire contre. Rejeté.

Retour sur l'amendement.

Sous-amendement :

Ajouter « que le comité micro-ondes est libre de cesser les pressions sur l'UQAM quand il le veut ».

Le sous-amendement n'est pas appuyé.

Retour sur l'amendement.

Vote sur l'amendement :

Majorité claire contre. L'amendement est rejeté.

Retour sur la proposition principale.

La question préalable est demandée et est adoptée à l'unanimité.

La proposition principale est adoptée à majorité.

1.3 Poste de soutien professionnel

Rémi Lacasse propose :

Considérant la nécessité de nettoyer les fours micro-ondes au moins une fois par semaine;

Considérant l'intérêt d'avoir des plantes sur le campus et la nécessité de les entretenir;

Considérant que l'UQAM nous autoriserait à ajouter des micro-ondes au PK si, et seulement si, nous garantissons leur entretien;

Qu'un poste de soutien professionnel de 3 heures par semaine soit créé pour assurer que tous les fours à micro-ondes soient nettoyés au moins une fois par semaine et que toutes les plantes soient entretenues.

Delila Boussetta appuie.

La proposition est adoptée à majorité.

1.4 Amélioration des locaux

Rémi Lacasse propose :

Considérant l'état vétuste des locaux de l'AESS;

Considérant l'importance d'avoir un espace de travail ergonomique, sain et convivial;

Considérant la nécessité d'avoir du matériel en bon état;

Considérant que le bureau et le local de réunion de l'AESS ont besoin d'être améliorés;

Que l'on augmente de 8 500\$ la case budgétaire « Matériel de bureau ».

Antoine Lebel appuie.

Amendement :

Éliane Duchesne propose de baisser le montant à 3000\$.

Didier Eustache-Létourneau appuie.

L'amendement est adopté à majorité.

Retour sur la principale amendée.

Le quorum est demandé :

26 personnes présentes. L'assemblée peut continuer, mais les membres ne peuvent pas voter sur des questions financières ou de modification des Règlements généraux.

Proposition privilégiée :

Alexis Desrosier propose que Lydia Roy-Simard remplace Jean-Sébastien Crépeau à l'animation puisqu'il doit quitter et que Rémi Lacasse assure le secrétariat.

Delila Boussetta appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Éliane Duchesne propose de passer au point 5. Élections.

Delila Boussetta appuie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Élections

Delila Boussetta propose sa candidature au poste de Déléguée à la vie étudiante.

Le quorum est demandé :

20 personnes présentes.

Delila Boussetta est élue à l'unanimité au poste de Déléguée à la vie étudiante.

Le quorum est demandé :

18 personnes présentes.

L'assemblée générale est levée.
